

# grandpoitiers.fr

## Cartographie du bruit



Dans le cadre de la directive 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, Grand Poitiers Communauté urbaine a élaboré :

- **des cartes** permettant de situer **les zones exposées** au bruit, vis-à-vis des infrastructures de **transports routier, ferroviaire et aérien** et des principaux sites industriels classés, soumis à autorisation (ICPE-A) et
- un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** (PPBE).

[Plan de Prévention du Bruit dans Grand Poitiers](#)

Les cartes de bruit sont des **documents d'informations, non opposables**. La mise à jour est a minima tous les 5 ans. L'ensemble des cartes au 10 000<sup>ème</sup> est consultable à la Direction Hygiène publique - Qualité environnementale, 1 rue du Chanoine Duret, 2<sup>ème</sup> étage, 86000 Poitiers.

[Consultez l'aide à la lecture des cartes](#)

[Consultez le résumé non technique](#)

## Exemple de cartographie

- Bruit global (route, fer, aérien et industries)
  - [Cartographie du bruit global - Situation 2007-2010](#)  
Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)
  - [Cartographie du bruit global - Situation 2007-2010](#)  
Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)

### Pour tout renseignement :

Direction Hygiène publique - Qualité environnementale

[contact@grandpoitiers.fr](mailto:contact@grandpoitiers.fr)

05 49 52 35 35



**GRAND POITIERS**

Place du Maréchal Leclerc  
CS 10569  
86021 Poitiers Cedex

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du